

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN  ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE

N° d'ordre : 20200928-13DCC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 septembre 2020**

L'An deux mille vingt, le lundi vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de CROTTET sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES				COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES			
		Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)			Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	M. GENTIL		x		Mézériat	G. DUPUIT	x		
	M. GADIOLET (suppléant)	x				N. ROBIN	x		
Biziat	G. AGATY	x			Perrex	L. VOLATIER	x		
	C. LEMONON (suppléante)					J.-J. VIGHETTI	x		
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT	x			Pont-de-Veyle	J.-M. MONTANGERAND (suppléant)			
	K. LACROIX (suppléante)					A. ALEXANDRINE	x		
Chaveyriat	G. RAPY	x			Saint André d'Huiriat	L. MICHEL	x		
	G. RONGEAT (suppléante)					V. CONNAULT	x		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	x			Saint Cyr-sur-Menthon	MC. BODILLARD (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)					J.-L. CAMILLERI	x		
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	x			Saint Genis-sur-Menthon	H. ANGLÉSIO		x	
	C. TURCHET	x				B. PELLETIER	x		
Cruzilles-les-Mépillat	M. DANNACHER	x			Saint Jean-sur-Veyle	C. GREFFET	x		
	D. BOYER			x		M. BROCHAND (suppléant)			
Grièges	J. POLONIA (suppléant)				Saint Julien-sur-Veyle	A. RENOUD-LYAT	x		
	A. GREMY	x				R. BROYER (suppléant)			
	T. CHARVET	x			S. REVOL	x			
Laiz	A. SANDRIN	x			Vonnas	L. MAUGE (suppléant)			
	S. SCHAUVING	x				A. GIVORD	x		
	S. MARECHAL GOYON	x				J.-F. CARJOT		x	
						E. DESMARIS	x		
					F. DUBOIS		x		
					J.-L. GIVORD	x			

Envoi de la convocation :22/09/2020

Affichage de la convocation :22/09/2020

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 30

Mme Hélène ANGLÉSIO a transmis pouvoir à M. Bruno PELLETIER

M. Jean-François CARJOT a transmis pouvoir à M. Alain GIVORD.

A l'unanimité, Monsieur AGATY est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Modification du tableau des emplois

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 *modifiée* portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 *modifiée* portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux

Vu les décrets n°2016-596 et n°2016-604 du 12 mai 2016 modifiant le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 à compter du 1er janvier 2017.

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs,

Vu les décrets n°2016-594 et 2016-601 du 12 mai 2016 modifiant les deux décrets n° 2010 - 330 du 22 mars 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010 – 329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Considérant le précédent tableau des emplois permanents à temps complet adopté par l'assemblée délibérante le 20 juillet 2020 ;

Considérant que la Direction administrative et financière fait face à une charge de travail trop importante au regard de l'équipe en place depuis la fusion et la prise de compétences nouvelles, la réorganisation de ce service est en cours avec une spécialisation des fonctions pour augmenter l'efficacité, aussi, il est proposé de créer un poste de responsable de l'exécution financière dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs territoriaux, à temps complet, qui aura pour missions :

- le suivi de l'exécution des recettes et dépenses ;
- les relations avec les services comptables de l'Etat ;
- la gestion comptable des marchés ;
- la participation à la procédure budgétaire.

Considérant par ailleurs, que le tableau des emplois permanents à temps complet et non-complet a évolué au fil du temps, certains postes, doivent voir leur intitulé et/ou leur cadre d'emploi modifié, d'autres n'ayant plus de raison d'exister, doivent être supprimés ; conformément à l'organigramme présenté au Comité Technique du 23 janvier 2020 comme suit :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET					
Avant CC 28/09/2020			Modifications CC 28/09/2020		
Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par le Conseil communautaire	Emplois	Nombre	Cadres d'emplois autorisés par le Conseil communautaire
SERVICE ADMINISTRATION GENERALE					
Directeur des services	1	Rédacteurs ou Attachés	Responsable finances	1	Cadres d'emplois des attachés ou rédacteurs
Adjoint au Directeur	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	Responsable du service des assemblées	1	Cadre d'emplois des attachés
Responsable administratif et financier	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux	Directeur administratif et financier	1	Cadre d'emplois des attachés
Responsable des affaires juridiques et immobilières	1 <i>(non pourvu)</i>	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux	Responsable commande publique et patrimoine	1 <i>(non pourvu)</i>	Cadres d'emplois des attachés ou rédacteurs
Secrétaire - chargée d'accueil	1	Grade d'Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Assistant de gestion en ressources humaines	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs

Secrétaire - comptable	1	Grade d'Adjoint administratif de 2 nd e classe	Assistant de gestion administrative et financière	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs
Secrétaire-Comptable	1	Adjoints administratifs ou Rédacteurs	Assistant de gestion administrative et financière	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs
Assistante administrative	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs	Responsable administratif des services techniques	1	Cadres d'emplois des rédacteurs ou adjoints administratifs
Chargé de missions communication et affaires sociales	1 <i>(non pourvu)</i>	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	Suppression		
Chargé de communication	1 <i>(non pourvu)</i>	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	Suppression		
Assistante administrative	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs	Assistant de direction	1	Cadres d'emplois des rédacteurs ou adjoints administratifs
SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
Chargé de mission PCAET	1 <i>(non pourvu)</i>	Cadre d'emploi des Attachés territoriaux ou des Ingénieurs territoriaux	Suppression		
SERVICE TECHNIQUE					
Responsable du Service technique	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	Responsable adjoint des services techniques	1	Cadre d'emplois des techniciens
Technicien assainissement	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	Responsable du service assainissement	1	Cadre d'emplois des techniciens
Agent d'entretien	1	Grade d'Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Agent d'entretien	1	Cadre d'emplois des adjoints techniques
Agent technique polyvalent	1	Adjoints techniques ou Agents de maîtrise	Responsable équipe entretien des bâtiments	1	Cadres d'emplois des agents de maîtrise ou adjoints techniques
Agent maintenance gymnases	1	Adjoints techniques	Agent d'entretien	1	Cadre d'emplois des adjoints techniques
Technicien de surface	1	Adjoints techniques	Agent d'entretien	1	Cadre d'emplois des adjoints techniques
Responsable service environnement	1	Adjoints techniques, Agents de maîtrise ou Techniciens	Directeur des services techniques	1	Cadres d'emplois des techniciens ou agents de maîtrise
SERVICE JEUNESSE					
Chef de service jeunesse	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	Directeur enfance-jeunesse	1	Cadre d'emplois des attachés
Coordinateur secteur enfants	2 <i>(1 non pourvu)</i>	Cadre d'emplois des animateurs territoriaux	Suppression des 2 postes		
Agent d'animation	1	Cadre d'emploi des adjoints d'animation	Suppression		
Intervenant musical en milieu scolaire	2 <i>(1 non pourvu)</i>	Cadre d'emplois des Assistants spécialisés d'enseignement artistique - 20/20ème	Intervenant musical en milieu scolaire	1	Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique
			Suppression d'1 poste		

SERVICE PETITE ENFANCE					
Animatrice Relais assistantes maternelles	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices territoriales	Animateur relais assistants maternels	1	Cadre d'emplois des animateurs
Responsable du multi accueil	1 <i>(non pourvu)</i>	Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Directeur petite enfance	1	Cadre d'emplois des puéricultrices
Auxiliaire de puériculture	8	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture référente	2	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture
			Auxiliaire de puériculture	6	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture
Référent secteur petite enfance	1	Educateurs jeunes enfants, Assistants socio-éducatifs ou Agents sociaux 28/35ème	Suppression Bascule dans tableau des emplois à temps non complet car dans ce tableau par erreur		
SERVICE TOURISME					
Agent de développement	1	Grade d'Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Agent d'accueil et de développement touristique	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs
SERVICE BASE DE LOISIRS					
Directeur	1	Cadre d'emploi des Attachés territoriaux	Directeur tourisme	1	Cadre d'emplois des attachés
Agent technique polyvalent	4 <i>(1 non pourvu)</i>	Grade d'Adjoint technique de 2 ^{nde} classe	Agent technique polyvalent	3 <i>(dont 1 non pourvu)</i>	Cadre d'emplois des adjoints techniques
			Assistant de gestion administrative	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A <u>TEMPS NON COMPLET</u>					
Avant CC 28/09/2020			Modifications CC 28/09/20		
Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par le Conseil communautaire	Emplois	Nombre	Cadres d'emplois autorisés par le Conseil communautaire
SERVICE ADMINISTRATION GENERALE					
Secrétaire - comptable	1	Grade d'Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe - 28/35ème	Suppression		
Secrétaire	1 <i>(non pourvu)</i>	Grade d'Adjoint administratif de 2 ^{nde} classe - 25/35ème	Assistant de gestion administrative	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs - 25/35ème
Chargé de mission des nouvelles technologies de l'information et de la communication	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux - 21/35ème	Responsable communication	1	Cadre d'emplois des attachés - 21/35ème

Chargé de communication	2 (1 non pourvu)	Cadre d'emploi des Rédacteurs - 17,5/35 ^{ème}	Chargé de communication	1	Cadre d'emplois des rédacteurs - 17,5/35
			Suppression d'1 poste		
SERVICE TECHNIQUE					
Responsable du Pôle aménagement du territoire, urbanisme, économie et environnement	1 (non pourvu)	Grades d'Ingénieur territorial et d'Ingénieur Principal - 32/35 ^{ème}	Suppression		
Chargé de mission urbanisme opérationnel	1 (non pourvu)	Cadre d'emploi des Attachés territoriaux - 28/35 ^{ème}	Suppression		
SERVICE JEUNESSE					
Animateur référent	1 (non pourvu)	Cadre d'emplois des animateurs territoriaux - 29,5/35 ^{ème}	Suppression		
Intervenant sportif	1 (non pourvu)	Grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives - 18,5/35 ^{ème}	Suppression		
Agent d'animation périscolaire (CCBDV)	1	Adjoint d'animation - 12,90/35	Responsable garderie périscolaire	1	Cadre d'emplois des adjoints d'animation - 12,90/35 ^{ème}
Agent d'animation périscolaire (CCBDV)	1	Adjoint d'animation - 9/35	Agent d'animation périscolaire	1	Cadre d'emplois des adjoints d'animation - 9/35 ^{ème}
Agent d'animation périscolaire (CCBDV)	1	Adjoint d'animation - 12,90/35	Responsable garderie périscolaire	1	Cadre d'emplois des adjoints d'animation - 12,90/35 ^{ème}
Agent d'animation périscolaire (CCBDV)	1	Adjoint d'animation - 13,50/35	Responsable garderie périscolaire	1	Cadre d'emplois des adjoints d'animation - 13,50/35 ^{ème}
Agent d'animation périscolaire (CCBDV)	1	Adjoint d'animation - 12,70/35	Responsable garderie périscolaire	1	Cadre d'emplois des adjoints d'animation - 12,70/35 ^{ème}
Agent d'animation périscolaire (CCBDV)	2 (non pourvu)	Adjoint d'animation	Suppression des 2 postes		
Agent d'animation	1 (non pourvu)	Grade d'Adjoint d'animation de 2 ^{nde} classe - 17,5/35 ^{ème}	Suppression		
Agent d'animation	1 (non pourvu)	Grade d'Adjoint d'animation de 2 ^{nde} classe - 20/35 ^{ème}	Suppression		
SERVICE PETITE ENFANCE					
Auxiliaire de puériculture	1 (non pourvu)	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture - 29/35 ^{ème}	Suppression		
Auxiliaire de puériculture	1 (non pourvu)	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture - 24/35 ^{ème}	Suppression		
Etait affiché dans le tableau des emplois permanents à temps complet alors qu'il est à 28/35 ^{ème}			Animateur relais assistants maternels	1	Cadres d'emplois des éducateurs jeunes enfants, assistants socio-éducatifs, agents

Le Conseil communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la création d'un emploi de responsable de l'exécution financière à temps complet dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs ou rédacteurs territoriaux ;

APPROUVE la modification du tableau des emplois permanents à temps complet et à temps non complet tel que présenté ci-dessus ;

PRECISE que ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sur le fondement de l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;


FIXE le nouveau tableau des emplois permanents à temps complet et à temps non complet de la Communauté de communes à compter du 1^{er} novembre 2020 comme ci-après annexé ;

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces emplois seront inscrits au budget général de la Communauté de communes ;

AUTORISE le Président à signer la présente délibération et les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Certifié exact et pour extrait conforme,
Le Président,

Pour le Président,
par délégation,
le Directeur général des services,
Julien CORGET


Christophe GREFFET.

Certifié exécutoire

Affiché le :

01 OCT. 2020

Transmis en Préfecture le :

01 OCT. 2020